

II.7.50. Chanson nevez Grêt dre Simon Le Coat, secretour an Autrou sous-Prefet deus a Montroules, evit exhorti ar bobl da zioual eus an inventerien cogeou faos, ha d'eun eur reï (sic) d'an urz vad.

Ms. VII, p. 248-351.

Timbre : Var ton : Adieu, Pontreo, var her natal.

Incipit : Francisien, mignonet ar peoc'h ag ar güir dranquillite ;

Composition : 14 c. de 4 v. de 15 p.

Sujet.

Nouvelle chanson, faite par Simon Le Coat, secrétaire de monsieur le sous-préfet de Morlaix, pour exhorter le peuple à se garder des inventeurs de faux discours et à se donner au bon ordre. Ce chant est un hymne à la gloire des Bourbons et du premier d'entre eux Louis XVIII. L'objectif est clair : rassembler les Français autour du trône, maintenant que le « loup enragé » a été chassé loin de l'Europe (c.4). Il appelle ceux qui se sont trompé de bonne foi à l'union (c. 13) mais rejette violemment les autres (c. 14).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : « 22 c'hoevrer 1816 » (22 février 1816).

Autres sources : dès le 8 juillet 1815, Louis XVIII était de retour à Paris, après l'épisode des Cents Jours. Napoléon, embarqué à bord du Bellérophon le 15 juillet, toucha l'île de Sainte-Hélène le 16 octobre suivant.

Simon (Le) Coat (1776-1839), ne fut pas toujours un royaliste convaincu : Il eut l'occasion, en d'autres temps, de louer Napoléon avec force (1), comme bien d'autres d'ailleurs. Par la suite il consacra quatre chants, dont celui-ci, à la gloire des Règnes de Louis XVIII et Charles X.

Le sous-préfet de Morlaix, M. de Martillat, autorisa l'impression et la vente de ce texte le 22 février 1816. L'imprimeur ne mit pas son nom sur la feuille volante. Elle se compose de 14 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt (2). A. Lédan lors de sa retranscription, ne fit que rassembler les vers deux par deux pour former des couplets de 15 p.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en 1850, au plus tôt.

Impression(s) : rien ne permet de préciser si la feuille volante s.l.n.d. mentionnée ci-dessus, fut tirée des presses de chez A. Lédan.

Mise en valeur : Chansons bretonnes (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.

Sources bibliographiques.

- (1) *Chanson canet e banquet goel cantonal ar Ponthou, En Eured ar Zoudard choazet gant an Otoriteou eus ar c'hanton, e vertu an decret imperial eus ar 25 a vis Meurs 1810, dre Simon-Marie Coat*, in-12, 4 p., E Montroulez, e ty Lédan, e ru ar Vur, 1810.
- (2) **J. Ollivier**, n° 437 et B.M. Brest, FB 426, pièce 15.